

DÉPARTEMENT  
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT  
DE  
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE  
L'ISLE-ADAM

VILLE DE L'ISLE-ADAM

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

Séance du : Vendredi 22 mars 2024

## CONVOCATION

Date : 15 mars 2024  
Affichée le : 15 mars 2024

## Nombre de conseillers :

En exercice : 33  
Présents : 25  
Votants : 33  
Pouvoirs : 8  
Absent : 0

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affichée et mise en ligne le :  
29 mars 2024DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR  
LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi vingt-deux mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

**Etaient présents :** Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Jean-Dominique GILLIS – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – M. François DELAIS – Mme Virginie GRANTE – M. Loïc LEBALLEUR – Mme Cécile PIGNOL – M. François RAMPON – M. Michel GINOX – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – Mme Sophie ALEXANDRE-CARBON – M. Julien DOLFI – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS – Mme Claudine MULLER.

**Absents représentés**

Mme Claudine MORVAN LE BREC'H ..... Pouvoir à Mme Julita SALBERT  
Mme Carole BOULANGER..... Pouvoir à Mme Agnès TELLIER  
M. Gérard BRUNEL ..... Pouvoir à M. Joël MOREAU  
Mme Annie PARAGE ..... Pouvoir à M. Michel VRAY  
Mme Nathalie GEORGE-GOURET ..... Pouvoir à Mme Armelle CHAPALAIN  
M. Thierry MALHERBE..... Pouvoir à M. Rodolphe MIET  
Mme Gaëlle DEMARS ..... Pouvoir à M. Morgan TOUBOUL  
Mme Sophie GUILHAUME ..... Pouvoir à Mme Cécile PIGNOL

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2024-03-07

**OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – SCÈNE ADAMOISE.**

Le Maire ne prend pas part au vote du compte administratif. Il a quitté la salle au moment du vote.

Le Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Michel VRAY, Adjoint au Maire.

Après avoir entendu le rapporteur exposer le Compte Administratif 2023 de la Scène Adamoise tel que présenté dans le tableau suivant :

	Réalisations	Restes à Réaliser (RAR)	Totaux
<b>Section d'investissement</b>			
Dépenses (a=b+c)	67 293,44€	23 904,90 €	91 198,34 €
Dont déficit antérieur (dépenses)(b)		0,00 €	
Dont dépenses de l'exercice (c)	67 293,44 €		
Recettes (d=e+f)	64 613,82 €	0 €	64 613,82 €
Recettes de l'exercice dont affectation (e)	39 400,91 €		
Dont résultat antérieur excédentaire (f)	25 212,91€		
<b>Résultat de l'exercice 2023 d'investissement déficitaire</b> (hors résultat antérieur) g=(e-c) :	<b>-27 892,53 €</b>		
<b>Résultat global d'Investissement</b> h=(d-a)	<b>- 2 679,62 €</b>	<b>-23 904,90 €</b>	<b>-26 584,52 €</b>
<b>Section de fonctionnement</b>			

Dépenses de l'exercice (a)	228 601,53 €	Reception par le préfet : 02/04/2024 Mise en ligne le 2 avril 2024	228 601,53 €
Recettes b=(c+d)	379 747,44 €		379 747,44 €
Dont excédent antérieur après affectation (recettes) (c)	114 696,12 €		
Dont recettes de l'exercice (d)	265 051,32€		
<b>Résultat de l'exercice 2023 de fonctionnement</b> excédentaire (hors excédent antérieur e = (d-a)	<b>36 449,79 €</b>		
<b>Résultat global de Fonctionnement excédentaire</b> f=(b-a)	<b>151 145,91 €</b>		<b>151 145,91 €</b>
<b>Résultat Total de l'exercice 2023</b> g = (g+e)	<b>8 557,26 €</b>		
<b>Résultat global de clôture excédentaire (solde réalisations)</b> h=(h+f)	<b>148 466,29 €</b>	<b>-23 904,90 €</b>	<b>124 561,39 €</b>
<b>Résultat net 2023 (excédent global + RAR)</b>			<b>124 561,39€</b>

Après avis de la Commission des Finances en date du 12 mars 2024.

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 contre,

- **adopte** le Compte Administratif de la Scène Adamoise 2023 tel qu'il est constaté un résultat déficitaire en section d'investissement de 2 679,62 € et un résultat excédentaire en section de fonctionnement de 151 145,91 €.  
**Le résultat global de clôture du compte administratif 2023 se solde par un excédent de 148 466,29 €.**  
Le résultat net de l'exercice 2023, intégrant au résultat global de clôture le solde des Restes à Réaliser (RAR), s'élève à la somme de **124 561,39 €**.
- **constate** la conformité des résultats du compte administratif avec ceux du compte de gestion établi par le receveur municipal.

Pour extrait certifié conforme,

L'Adjoint au Maire de L'Isle-Adam,



Par délégation, Joël MOREAU

Le secrétaire de séance



Julita SALBERT